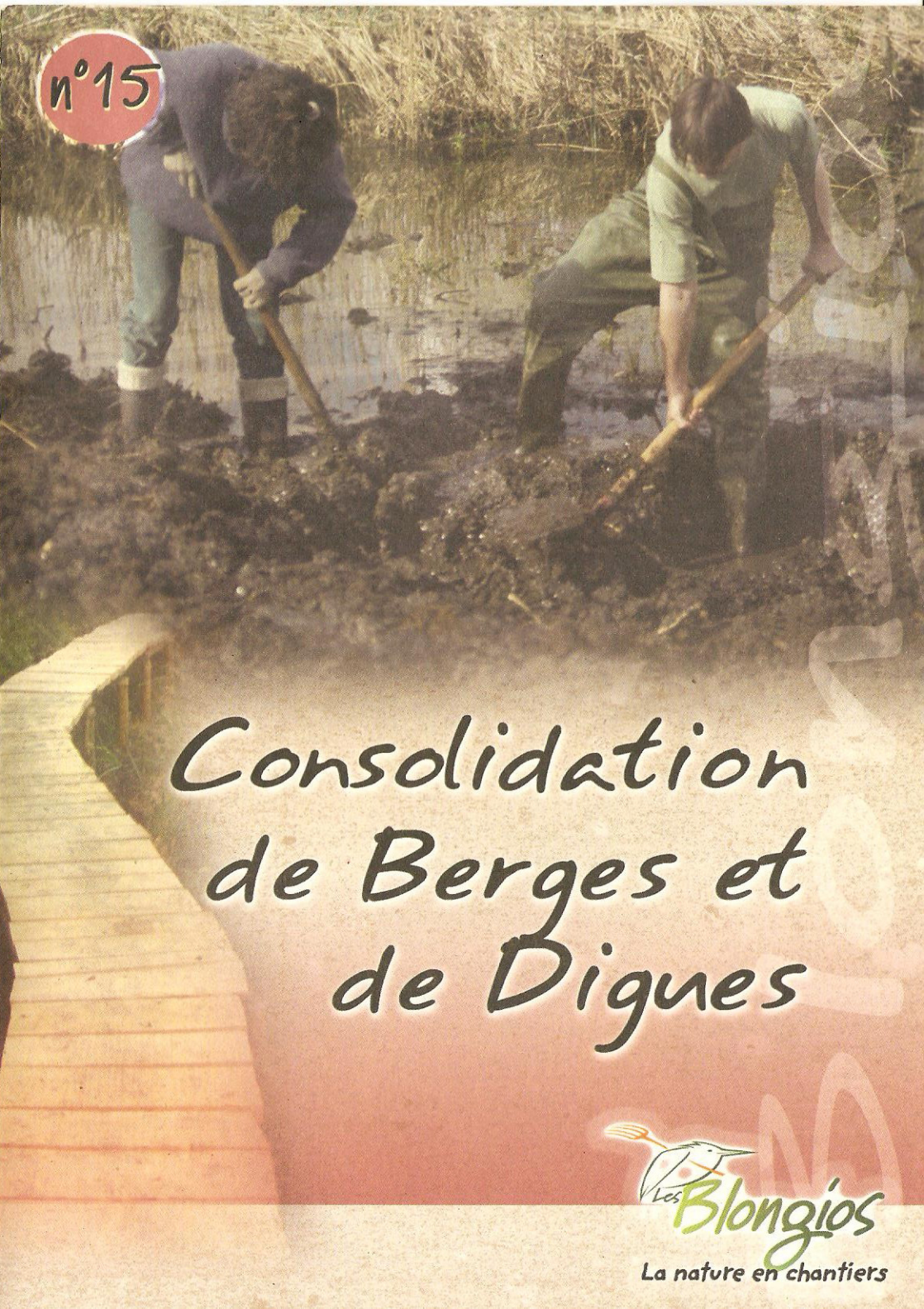




n°15

Consolidation de Berges et de Dignes



La nature en chantiers

Définition

La berge : rive d'un cours d'eau, d'un canal ou d'un fossé, zone de contact entre la terre et l'eau (écotone*).

La digue : talus destiné à contenir une masse d'eau. Cette bande de terre peut séparer la terre des eaux, ou encore diviser une étendue d'eau.

Etat initial

● Lorsque les berges sont artificielles et abruptes, elles auront tendance à s'effondrer. Les causes de cet effondrement sont : la surfréquentation, l'érosion des bordures par l'écoulement ou les mouvements d'eau, ainsi que les dommages causés par les rats musqués. Les digues subissent les mêmes problèmes et disparaissent progressivement.

Cela provoque une modification des parcellaires, du cloisonnement des étangs, une perte de terrain par rapport à l'eau.

Objectifs de l'action et intérêts

● La restauration des berges et des digues vise en premier lieu à les consolider face au surpiétinement (secteurs de pêche, sentiers de promenade) et permet d'améliorer la qualité écologique de cet écotone. Cela en stoppant les vagues et en créant des zones d'abris pour les animaux, ou encore en favorisant la reprise des pieux de saules étêtés et des fagots destinés à consolider ces berges.

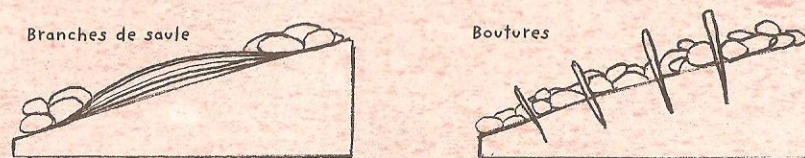
* Voir glossaire

Le fascinage

Les tiges de saules sont coupées en mars/avril, emprisonnées dans un grillage ou un filet et enterrées au niveau de l'eau. Trois mois plus tard racines et jeunes pousses maintiendront le sol sur une surface plus importante.



Encore plus simple : poser un lit de branches de saules maintenues aux extrémités par des cailloux où enfoncer directement les boutures de 20 à 30 cm de long entre les cailloux, au nombre de 10 à 20 au m².



Sources :

BTCV

Conservation Centre, 163 Balby Road – Doncaster
South Yorkshire. DN4 0RH – Royaume-Uni

Tel : 01302 572 244

Fax : 01302 310 167

Mail : information@btcv.org.uk

Site web : <http://www.btcv.org/shop>

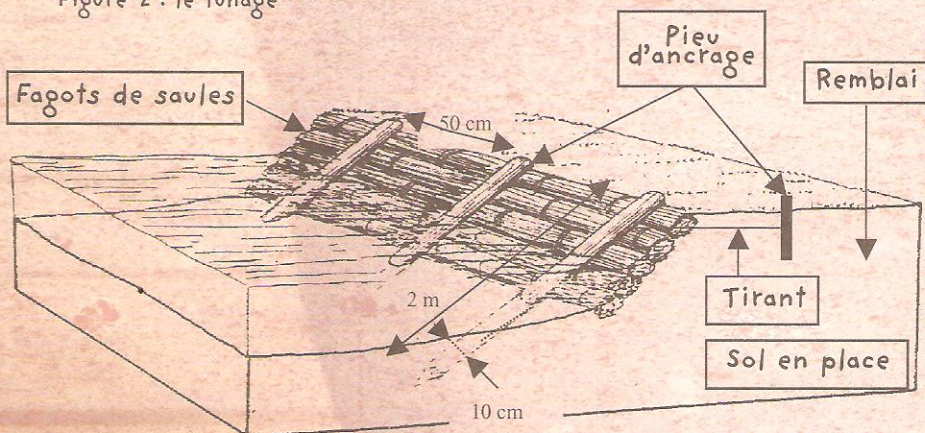
Le tunage

Il faut tout d'abord disposer de pieux d'un diamètre de 10 cm et d'une longueur de 2 m (en saule ou aulne provenant de l'étêtage par exemple, voir fiche technique n°2), mais aussi de fagots denses (composés de petites branches ou fascines) et fortement serrés provenant de l'élagage ou l'étêtage d'arbres situés sur le site.

Avant toute action, il faut découper la berge, en adoucissant sa pente pour avoir une meilleure résistance physique à l'érosion. La poussée des talus pourra être absorbée par des tirants d'ancrage.

Dans un premier temps, les pieux sont installés à l'aide d'un enfonce-pieux afin de ne pas trop abîmer la tête et permettre la reprise du rejet. Ils seront enfoncés selon un angle donné et dépasseront de 10 cm au dessus de la berge. Les pieux devront être espacés d'au moins 50 cm. Ensuite, il ne restera plus qu'à combler l'espace entre les pieux et la berge de fagots et d'une couche de terre qui améliorera la stabilité de l'ouvrage en permettant la pousse de végétaux.

Figure 2 : le tunage



source B.T.C.V.
Extrait de « Hedging » practical handbook

Techniques de travail

- Différentes techniques existent et peuvent être appliquées.

Cela dépend des conditions physiques dans lesquelles doit se réaliser la protection des berges.

Un exemple de renforcement de berges par tressage ou clayonnage (fig. 1)

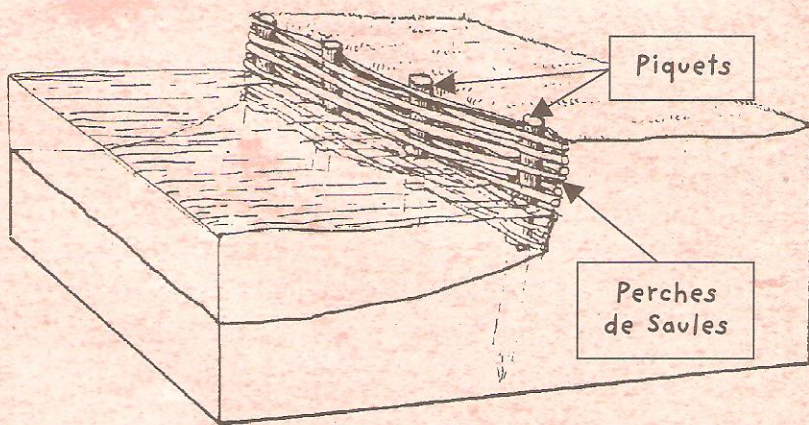


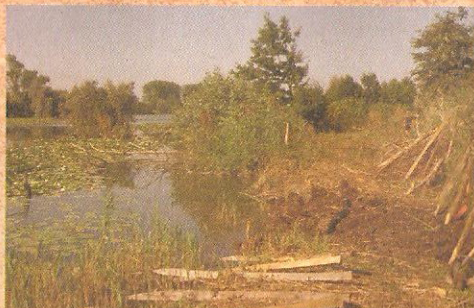
Figure 1 : source B.T.C.V.
Extrait de « Hedging » practical handbook

Restauration de berges à l'aide de tôles.

*Cet technique peut être aussi
utilisée avec des fagots.*



Site avant intervention



Préparation du terrain



Installation des piquets



Installation de la tôle

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement

23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56

Site Web : <http://lesblongios.free.fr>

E.mail : lesblongios@free.fr